

*Initiatives ministérielles*

produire un rendement sur le capital investi. Selon moi, il faut choisir des essences d'arbres adaptées à ce type de terre, des essences qui assureront un rendement à long terme au propriétaire foncier et à la société en général. Nous savons que les arbres aident l'environnement, car ils consomment de grandes quantités d'oxyde de carbone.

Je voudrais faire encore quelques observations qui s'inscrivent dans cette ligne de pensée. Il importe d'accélérer la mise au point de procédés écologiques à valeur ajoutée afin de créer chez nous de nouveaux marchés pour le grain produit au Canada, que ce soit dans le but de produire des combustibles renouvelables, des produits dégivreurs utilisables sur les routes, ou d'autres produits biodégradables.

• (1625)

Nous avons déjà des produits de ce genre, par exemple des dégivreurs pour route produits avec des grains de maïs, et des produits biodégradables comme des sacs à déchets fabriqués à partir de la même céréale.

L'utilisation de céréales pour la production de combustibles renouvelables comporte à elle seule des retombées considérables. Le gouvernement, qui a rejeté le projet de loi C-226 mercredi soir dernier, n'a pas su reconnaître les retombées avantageuses des combustibles renouvelables. Il ne s'est pas rendu compte que ce genre de produit pouvait contribuer à réduire les émissions d'oxyde de carbone de 20 p. 100 à 30 p. 100. et les émissions de dioxyde de carbone de 6 p. 100 à 10 p. 100. Les sous-produits qui restent pourraient évidemment servir à l'alimentation du bétail. Si l'on utilisait du blé, les résidus pourraient servir à la consommation humaine, en particulier celle des enfants affamés des pays du tiers monde.

Le gouvernement ne va pas assez vite dans le traitement de ces dossiers. Comment peut-il s'attendre à ce que les agriculteurs empruntent de l'argent s'ils ne sont pas sûrs de faire des profits? Je trouve cela tout à fait irresponsable de la part du gouvernement. Celui-ci fait fi de la nécessité d'un système de fixation des prix sur le marché intérieur dans les secteurs qui sont dépourvus d'organismes chargés de ce soin. Il ne tient pas compte des autres pays dont les coûts des intrants sont bien inférieurs aux nôtres et dont les prix-cibles, dans la plupart des cas, sont considérablement plus élevés que ceux pratiqués au Canada.

Je fais allusion, bien sûr, aux systèmes de fixation des prix cibles en vigueur aux États-Unis et en vertu desquels les maïsiculteurs américains toucheront désormais la moitié de leurs paiements d'appoint avant d'ensemencer. Les agriculteurs canadiens doivent de leur côté faire leur pèlerinage annuel à la banque afin de demander une nouvelle marge de crédit pour l'année en cours ou aller trouver quelques-uns de leurs gros fournisseurs, des sociétés transnationales, qui leur font signer une renonciation à leurs fermes et à leurs biens avant de leur

accorder cette marge de crédit à un taux généralement très élevé. Si nous voulons être compétitifs à l'échelle internationale, il faut que nos prix soient comparables à ceux pratiqués ailleurs et que nous fassions un peu de profit.

De plus, nous devons voir à ce qu'en vertu de l'article 3 du GATT, les pays qui exportent des denrées alimentaires au Canada satisfassent à nos normes rigoureuses en matière d'environnement et de salubrité des aliments.

Dernièrement, nous avons été consternés par la flambée d'intoxications alimentaires qui a frappé l'ouest des États-Unis et qui est directement attribuable à la consommation de viande avariée. Cette catastrophe était à prévoir. Trois enfants sont morts et des centaines ont été gravement malades. Certains ont le foie abîmé pour le reste de leurs jours. Je suis consterné que cela ait pu se produire dans un pays voisin, avec lequel nous faisons du commerce et échangeons des denrées alimentaires.

En outre, je suis extrêmement préoccupé par la croissance des oligopoles qui se sont créés ici, au Canada, dans le secteur alimentaire et par le fait qu'on n'a jamais cherché à résoudre les problèmes qu'ont cernés, dans deux provinces, les commissions royales d'enquête antérieures. Cela est de notoriété publique et, encore une fois, le gouvernement s'est caché la tête dans le sable et a accordé des subventions pour garder des agriculteurs au travail alors que d'autres secteurs de l'industrie alimentaire réalisent des profits tels qu'ils se classent au palmarès des dix plus prospères selon le *compte rendu des affaires de 1990* du *Globe and Mail*, le *compte rendu 1000*.

Pour que l'agriculture survive au Canada, il faut faire des investissements rentables, assurer une gestion de la main-d'oeuvre et prendre des risques. Et pourtant, il y a quelques années à peine, le gouvernement a supprimé le système de double tarif du blé et n'a pas tenu compte du fait que les prix à la consommation continuent de monter même lorsque chutent les prix accordés aux producteurs. En fait, le prix à la consommation d'une boîte de craquelins a grimpé de 235 p. 100 alors que le prix versé aux producteurs pour leur blé a chuté de 43 p. 100.

Il n'est pas nécessaire d'être un génie pour comprendre que le secteur agricole canadien ne peut pas survivre dans de telles conditions, compte tenu surtout, comme je l'ai signalé tout à l'heure, que nos concurrents fonctionnent avec des prix cibles et que des subventions de mise en valeur des exportations sont versées aux entreprises exportatrices intéressées. Non seulement celles-ci bénéficient de subventions, mais elles ont reçu l'an dernier des céréales de la Commodity Credit Corporation pour nourrir le bétail de leurs activités d'élevage. Ces énormes entreprises ne se contentent pas d'exporter des céréales; elles produisent de la viande—du boeuf, du porc et de la volaille. Elles ont échangé les fonds de mise en valeur des exportations contre les céréales de la Commodity Credit